

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT

**Communauté de Communes Sud
Vendée Littoral (85)**
107 avenue du Maréchal de Lattre
de Tassigny

85400 LUÇON

**AVIS DE MARCHÉ
FOURNITURES****Organisme acheteur**

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, GESTIONNAIRE MARCHES, 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85400 LUÇON, pays_ISO3166_FRA. Tel : +33 251976464. E-mail : marchespublics@sudvendeelittoral.fr.

Adresse(s) internet

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.cc-sudvendeelittoral.fr>
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Objet du marché

FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHANGES A USAGE UNIQUE A DESTINATION DES CRECHES DE SAINT-JEAN-D'HERMINE ET LUCON

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

La présente consultation concerne la fourniture et la livraison de changes à usage unique à destination des crèches de Saint-Jean-d'Hermine et de Luçon.

Lieu de livraison des fournitures :

Crèche A Petits Pas de Luçon

Chemin de Marans

ZA Ferme Neuve

85400 LUCON

Crèche Les P'tits Loulous de Saint-Jean-d'Hermine

Avenue des Albizias

Parc Vendée Atlantique

85210 SAINT-JEAN-D'HERMINE

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

Les candidats devront répondre aux exigences minimales suivantes :

Les produits doivent correspondre aux tailles et type suivants, sans distinction de sexe :

o 3/6 KG : couches nourrissons taille 2

o 5/9 KG : couches nourrissons taille 3

o 9/14 KG : couches taille 4

o 10/15 KG : couches 2ème âge taille 4+

o 11/16 KG : couches taille 5

o 13/18 KG : couches taille 6

Les couches devront répondre aux attentes des utilisateurs et avoir les caractéristiques suivantes :

o Etre non rigides et confortables,

o Correspondre aux tailles définies ci-dessus,

o Etre munies de scratch et de barrières anti-fuites et de protection du siège,

o Etre sans contention,

- o Ne pas recouvrir le nombril,
- o Avoir une texture laissant la peau respirer,
- o Etre composées de matériaux non irritants et non allergisants pour la peau des enfants, sans parfum,
- o Etre composées, le plus possible, de produits non chimiques et non perturbateurs endocriniens (sans émulsifiant, parabène, chlore (ECF), glyphosate et dioxine).

Il s'agit d'un Accord-cadre conclu avec un minimum et un maximum par année :

- Le montant minimum annuel est fixé à 1 000 EUR HT.
- Le montant maximum annuel est fixé à 12 000 EUR HT.

Conformément à l'article R. 2162-9 du Code de la Commande Publique, l'accord-cadre est conclu avec un opérateur économique.

Des variantes seront prises en considération : Non

Division en lots : Non

Durée du marché ou délai d'exécution

Durée en mois : 12 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Vendredi 24 juillet 2026 - 12:00

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).

Conditions relatives au marché

Cautionnement et garanties exigés

Pas de retenue de garantie appliquée.

Pas de garantie à première demande, ni de caution personnelle et solidaire demandées.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

Les sommes dues au(x) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Sauf indication contraire dans l'acte d'engagement, une avance est versée au titulaire lorsque les conditions prévues à l'article R2191-3 du Code de la Commande Publique sont réunies à savoir un montant initial du marché supérieur à 50 000EUR HT et un délai d'exécution supérieur à deux (2) mois. Son montant n'est ni révisable, ni actualisable. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue au CCAP, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. Néanmoins en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.

Possibilité de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements : Non

Ou en qualité de membres de plusieurs groupements : Oui

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois

dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Echantillons, descriptions et/ou photographies des fournitures.

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.

- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix des fournitures 45%
- 2: Valeur technique 45%
- 3: Environnemental 10%

Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur

2026 50 F POP

Renseignements complémentaires :

Echantillons :

Afin d'optimiser l'analyse des offres, les candidats fourniront obligatoirement les échantillons en gamme classique et en gamme écologique des produits suivants :

Des échantillons accompagnés de leurs fiches techniques seront remis par chaque candidat. Le candidat devra fournir obligatoirement, à l'appui de sa proposition, les échantillons suivants (utilisés pour réaliser des tests) :

- 2 paquets de changes complets pour la taille 5 (11-16kg), gamme classique
- 2 paquets de changes complets pour la taille 5 (11-16kg), gamme écologique
- 2 paquets de changes complets pour la taille 4+ (10/15kg), gamme classique
- 2 paquets de changes complets pour la taille 4+ (10/15kg), gamme écologique
- 2 paquets de changes complets pour la taille 6 (13/18Kg), gamme classique
- 2 paquets de changes complets pour la taille 6 (13/18Kg), gamme écologique

Les échantillons sont des éléments intrinsèques de l'offre. Leur non transmission entraîne l'irrégularité de l'offre.

Ces échantillons sont gratuits. Leur fourniture sera à la charge des entreprises. En aucun cas, ils ne pourront être facturés par le candidat.

Toute offre devra faire l'objet d'un envoi d'échantillons, et sera déclarée irrégulière si le candidat n'a pas envoyé tous les échantillons demandés avant la date limite de réception des offres.

Les échantillons devront être livrés :

- Par voie postale à l'adresse suivante : « Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, 107, Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 85400 LUCON ». Le colis devra présenter OBLIGATOIREMENT la mention suivante

«A l'attention du Service Commande Publique

Pour la Consultation du Marché Public n°2026 50 F POP

NE PAS ouvrir avant la date limite de remise des offres»

- Par dépôt directement au siège de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, situé sis 107, Avenue du Maréchal de Lattre de

Tassigny, 8540 0 LUCON, pendant les horaires d'ouvertures de l'accueil : du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00. Un récépissé sera remis à la personne qui aura déposé les échantillons. Les échantillons devront être remis avant la date limite de réception des offres et les frais d'envoi ou de dépôt de ceux ci sont entièrement à la charge des candidats.

Tout au long du marché, le fournisseur devra obligatoirement livrer un produit conforme à l'échantillon

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels

Le Dossier de Consultation des Entreprises est téléchargeable gratuitement jusqu'à la date limite de remise des offres sur le site dédié à cet effet situé sur la plate forme www.marches-securises.fr

Pour télécharger les documents, les candidats doivent au préalable, impérativement s'identifier sur le site susvisé.

La responsabilité de la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée.

Il appartient à chaque candidat de vérifier qu'il dispose bien de l'intégralité des documents de la consultation pour établir son offre.

Conformément au code de la Commande Publique, les opérateurs économiques peuvent indiquer le nom de la personne physique chargée du téléchargement, ainsi qu'une adresse électronique, afin que puissent lui être communiquées les modifications et les précisions apportées aux documents de la consultation.

La Communauté de Communes Sud Vendée Littoral attire votre attention sur l'importance des coordonnées que vous communiquez dans le cadre de votre identification sur la plateforme www.marches-securises.fr ; cette adresse mail sera systématiquement utilisée par la CCSVL pour l'ensemble des échanges relatifs à la présente procédure.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

Les candidatures et offres seront obligatoirement transmises par voie électronique à l'adresse URL suivante :

<https://www.marches-securises.fr>.

Conformément à l'article R2132-7, la soumission par voie papier n'est plus autorisée. Aucune régularisation ne sera effectuée. Toute soumission réceptionnée par voie papier sera donc déclarée irrégulière.

Conformément à l'article R2193-4 du code de la Commande Publique, l'acheteur public informe les candidats que leur candidature peut être présentée sous forme d'un document unique de marché européen (DUME) conforme au modèle disponible sur :

<https://dume.chorus-pro.gouv.fr>

L'intégralité des échanges au cours de la consultation jusqu'à la notification des marchés publics seront des échanges électroniques réalisés par le biais de la plateforme du profil acheteur et envoyés à l'adresse de messagerie ayant servi au dépôt du dossier, conformément aux dispositions de l'Article L2132-2 du Code de la Commande Publique.

L'offre dématérialisée devra être reçue par la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral avant les date et heure fixées pour la remise des offres.

Conformément à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique, le candidat peut, parallèlement à la remise de son offre par voie électronique, transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (CD-ROM ou CLE USB). La remise de cette copie de sauvegarde se fera dans les conditions énumérées dans le règlement de la consultation. Elle devra en outre être placée sous plis scellé et porter la mention « copie de sauvegarde »

Les conditions d'ouverture des offres transmises par voie électronique, et le cas échéant, celles relatives à l'ouverture de la copie de sauvegarde sont régis par le Code de la Commande Publique.

Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

Communauté de Communes Sud Vendée Littoral 107 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny , 85400 LUÇON, FRANCE. Tél. +33 251976464. E-mail : marchespublics@sudvendeelittoral.fr. URL : <https://www.marches-securises.fr>.

Date d'envoi du présent avis

29 juin 2026